

Association Wallonie Bruxelles de Basket-ball

Procès verbal de l'assemblée générale du samedi 17 juin 2006

Centre Culturel Marcel Hicter à Wépion

Le Président introduit l'Assemblée générale en souhaitant la bienvenue à toutes et tous. Il s'agit de la troisième et dernière assemblée de la saison 2005 2006.

Remerciements aux membres visiteurs :

Le Président remercie les observateurs qui font l'honneur à l'AWBB de venir assister à l'assemblée générale :

Monsieur Jean Claude Vandeputte (Procureur régional)
 Monsieur Alain Buchet (Conseil régional de Discipline)
 Monsieur Guy Henquet (Président du Comité provincial de Namur)
 Monsieur Jean Pierre Maes (Président du Comité Provincial du Hainaut)
 Monsieur Jean Pierre Mespouille (Membre du groupement des parlementaires de Bxl-Brabant wallon)
 Monsieur Philippe Courcelles (Membre du Comité provincial de discipline du Hainaut)
 Monsieur Robert Appels (Membre du groupement des parlementaires du Hainaut)

Hommage aux défunts

En préambule à l'Assemblée générale, il est de coutume d'observer une minute de silence afin de rendre hommage aux membres défunts de l'AWBB :

- Madame Martin Castano Louisa épouse de Monsieur Jean Pierre Mespouille, (parlementaire de BXI-Brabant wallon)
- Monsieur Armand Magnée, (ancien parlementaire liégeois).
- Monsieur Vantaelen Samuel (Président du Club Waterloo 2001)
- Madame Geeraerts Anne Marie (Maman de Fabrice et épouse de R Appels - parlementaires du Hainaut).

Composition de l'assemblée générale

Sont présents pour le Conseil d'Administration :

MM., Michel Collard, Jean-Pierre Delchef, Alain Delsemme, Alain Kaison, José Lauwerys, Lucien Lopez, Guy Lorent, Jacques Monsieur, Michel Collard, Jacques Ringlet.

Absent excusé : M.Thiry (retenu par une réunion de formation des cadres) durant une partie de l'Assemblée générale.

Mr. Thiry nous a rejoint avant le point 10.

Pour les délégations provinciales des parlementaires :

Liège (10 voix) - MM , Jean-Marie Bellefroid, Guido Blesgen, Louis Brokamp, Richard Brouckmans, Jean Counasse, André Debatty, Willy Deward, Jacques Brand, Roland Starck et Gaston Verbeemen.

Hainaut (7 voix) - Mme Dominique D'Haene, MM. Thierry Bourlet, Jacques Lecrivain, André Robert, Jean René Moyart, Fabrice Appels et Pascal Vacavant.

Bruxelles- Brabant-Wallon (6 voix) - MM. Yves Lamy, Michel Loozen, Pierre Vancabeke, Robert Culot, Patrick Flament et Jean-Marie Vanopphem.

Namur (4 voix) : MM. Fernand Coibion, José Nivarlet, Gérard Trausch et Christian Servais.

Luxembourg (3 voix), - MM. Joseph Didier, Jean Ducornez et Paul Groos.

Pour le Comité de Direction :

MM. Freddy Geeroms (Directeur Financier), Yvan Slangen (Secrétaire général) .

Raphaël Obsomer (Directeur technique) étant excusé et retenu par la réunion avec les Maîtres de stage pour l'encadrement du Summer Tour a rejoint l'Assemblée générale durant les élections.

Vérificateurs aux comptes : MM Philippe Bougelet et Pierre Steffens

Membre du Personnel : Mme Véronique Laurent.

Allocution d'introduction du Président

« Madame, Messieurs,

Certains derniers événements ont permis, à divers niveaux, de constater que l'AWBB est arrivée à maturité après 4 années d'existence.

Qu'il s'agisse de la gestion des compétitions régionales, nationales ou internationales de la gestion administrative, de la formation des cadres et des arbitres, du centre de formation.

Si pour le monde extérieur, la maturation rapide de l'AWBB est signe de vitalité, de viabilité, de crédibilité, il convient dès lors de consolider ces acquis à l'intérieur de nos structures.

A chacun son rôle, à chacun sa place.

Au niveau provincial, il convient de rappeler que les Comités provinciaux sont les partenaires du Conseil d'administration.

Au niveau régional, si le Conseil d'Administration constitue l'organe exécutif à qui revient les compétences résiduelles, il appartient à l'Assemblée Générale, et à elle seule d'interroger, de questionner et de contrôler l'exercice de ces missions statutaires.

Si les moyens modernes de communication sont performants, il vaut mieux parfois un entretien téléphonique, un contact verbal, une entrevue plutôt que de longs échanges écrits afin que les questionnements reçoivent une réponse complète, correcte et sans intermédiaires.

Madame, Messieurs,

Nos prochains défis sont d'ordre interne.

Les relations entre les différentes instances CP - CDA, groupements Parlementaires, commission législative - CDA doivent encore s'améliorer et de manière rapide, en dehors des obligations statutaires et cela doit aller vite, car il est temps

- de s'interroger sur la viabilité des clubs et ne pas se limiter à assister à leur lente agonie,*
- de lutter contre le dopage*
- de combattre la violence qui se déroule sur et autour des terrains.*

S'il appartient au conseil d'administration d'agir, il revient,

légalement,

statutairement

à l'assemblée générale, à la seule assemblée générale, de contrôler cette action

sereinement

sportivement. «

1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires :

- 30 parlementaires sont présents.
- La majorité simple (16 voix sur 30) et la majorité des 2/3/ (20 voix sur 30).

2. Rapport annuel du Conseil d'administration :

Interventions :

Mr. R Brouckmans (Liège) : Il souhaite obtenir des précisions quant aux activités de Mr. Dufour. Il est répondu par le Président que S. Dufour reste disponible pour le secrétariat général tout en restant physiquement présent à Jambes. Les moyens techniques actuels (connexion internet) lui permettent de se connecter sur le réseau de l'AWBB au départ du Centre de formation.

Mr. R Brouckmans (Liège) : point 6.2. Le groupement des parlementaires de Liège attire l'attention sur les solutions apportées aux différentes questions spécifiques relatives au statut

des clubs ou des membres de l'AWBB qui n'ont pas d'assise statutaire et qui firent l'objet des discussions lors de l'assemblée provinciale de Liège.

Le Président : toutes les informations relatives à ces dossiers et évoquées lors de cette assemblée provinciale sont tenues à disposition de tout qui souhaite les obtenir Il faut savoir que le conseil d'administration a été toujours animé de la volonté de toujours trouver des solutions rapides aux problèmes. A l'exception d'un seul cas, des solutions ont été trouvées dans tous les cas.

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

3. Rapport annuel des différents Départements Régionaux et approbation

3.1. Rapport annuel du département compétition :

Interventions : Néant

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

3.2. Rapport annuel du département coupes :

Interventions : Néant

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

3.3. Rapport annuel du département arbitrage :

Interventions : Néant

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

3.4. Rapport annuel du département jeunes :

Interventions :

G. Trausch (Namur) : dans le relevé des rapports, la date de publication du réunion du 3 mai est le 16 juin. Il évoque la sensibilité particulière de certaines provinces dans la procédure de nomination des entraîneurs provinciaux.

G. Lorent : Il rappelle que la désignation des entraîneurs se fait par la direction technique (PC 38) mais que l'accord des Provinces est requis avant de présenter la liste des entraîneurs provinciaux à nommer au conseil d'administration.

Vote : Pour 29 Contre 0 Abstention : 1

3.5. Rapport annuel du département formation des cadres :

Interventions :

G Trausch (Namur) : Il renforce la position de M. Thiry et déplore que les rapports du département ne soient pas publiés dans le relevé des activités.

JP Delchef (Président) : Compte tenu du détachement de Mr. Cornia, celui-ci veillera à ce que ce soit effectif dès la prochaine saison.

Vote : Pour 30 Contre 0 **Abstention** : 0

3.6. Rapport annuel du département médical :

Interventions : Néant

Vote : Pour 30 Contre 0 **Abstention** : 0

3.7. Rapport annuel du département relations CP :

Interventions :

W . Deward (Liège): Il souhaite qu'à l'avenir des solutions soient formulées aux problèmes soulevés.

JP Delchef (Président) : Dans le cadre d'une nouvelle méthode de travail, il sera veillé à ce que toutes les questions posées fassent l'objet de la formulation de solutions

Vote : Pour 30 Contre 0 **Abstention** : 0

3.8. Rapport annuel du département mini-handicaps :

Interventions : Néant

Vote : Pour 30 Contre 0 **Abstention** : 0

3.9. Rapport annuel du département haut niveau :

Interventions : Néant

Vote : Pour 30 Contre 0 **Abstention** : 0

3.10. Rapport annuel du département juridique :

Interventions : Néant

Vote : Pour 30 Contre 0 **Abstention** : 0

3.11. Rapport annuel du département compétition FRBB :

Interventions : Néant

Vote : Pour 30 Contre 0 **Abstention** : 0

3.12. Rapport annuel du département arbitrage FRBB :

Interventions :

D Dhaene (Hainaut) : pose la question de savoir qui sera responsable pour désigner les arbitres pour les rencontres de Coupe de Belgique.

A. Delsemme : Ce point sera remis à l'ordre du jour du fonctionnement du département pour la prochaine saison. Dans l'intervalle, il reprendra la désignation des arbitres.

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

4. Rapport annuel du Trésorier général et approbation :

Interventions :

Louis Brokamp (Liège) : S'estime heureux du déroulement de la réunion du département de gestion financière tenue début juin. Il est ainsi satisfait que chaque province a eu connaissance des réponses aux questions posées par chacune d'entre elles.

Pierre Vancabeke (Bxl BW) : le rapport est excellent et félicite la clarté de celui-ci.

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

5. Rapport des Commissaires aux comptes et approbation :

P Steffens (Vérificateur aux comptes) lit le rapport des commissaires aux comptes.

Le rapport des vérificateurs aux comptes est publié en annexe 1

Interventions :

Louis Brokamp (Liège) : Aurait souhaité avoir à la réunion au début juin le rapport des vérificateurs aux comptes. Il exprime le souhait qu'à l'avenir ce rapport soit présenté lors de la réunion du département de gestion financière.

Philippe Bougelet (vérificateur) : la procédure veut que ce soit uniquement lorsque les comptes sont définitifs et disponibles qu'ils sont examinés. Il s'agit d'une sécurité non négligeable. C'est seulement possible si la comptabilité est clôturée plus tôt.

J Lauwerys (Trésorier général) en prend acte et adaptera la méthode de travail en ce sens

G Trausch (Namur) : la fonction de vérificateur aux comptes doit rester une fonction totalement indépendante même vis-à-vis du département de gestion financière.

Vote : Pour 27 Contre 0 Abstention : 3 (Liège : suite à la remarque relative au délai pour la remise du rapport.

6. Approbation du Bilan :

Interventions : Néant

Vote : Pour 26 Contre 0 Abstention : 4 (l'abstention de Liège tient au fait que certaines dépenses n'étaient pas reportées en regard aux départements concernés).

Réponse à l'abstention :

J Ringlet : l'équipement destiné aux stagiaires du centre de formation est entièrement à charge de celui-ci.

Guido Blesgen : suivant la réponse donnée en réunion interne de travail à Liège, l'affectation ou l'intitulé aurait dû être autre.

Freddy Geeroms (Directeur financier) : il s'agit d'une terminologie identique utilisée dans différents départements. Il ne faut donc pas confondre.

7. Décharge aux membres du Conseil d'administration et aux Commissaires aux comptes :

7.1. Décharge aux membres du CDA

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

7.2. Décharge aux commissaires aux comptes

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

7. bis : application du PF 18 : détermination des montants :

Interventions : Néant

J Lauwerys (trésorier général) : détermination en application du PF 18 (document remis en début d'assemblée générale)

Le trésorier général donne les explications qui justifient la communication du document en séance à savoir la date limite pour l'inscription des équipes en championnat fixée au 5 juin pour certaines provinces et l'envoi de certaines données en date du 14 juin 2006

Les propositions des montants de subsides sont les suivantes :

7.1. bis partie fixe du subside (317,10 € au lieu de 300 €)

7.2. bis partie variable (158,55 € au lieu de 150 € et 264,25 € au lieu de 250 € respectivement pour les équipes de pupilles et de minimes et des cadets et juniors)

7.3. bis Répartition du solde (60 € au lieu de 40 €)

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

8. Budget extraordinaire (pa 66) :

Interventions : Néant

Dans l'objectif de couvrir les frais de déplacement des membres du Conseil d'Administration afin d'assister aux réunions des organes provinciaux.

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

9. Approbation des interprétations données par la Commission Législative :

Interventions : Néant

A la question de savoir si un membre d'un club peut être aligné comme joueur et officier comme coach dans une autre équipe de la même série, par référence à l'article PC 35, la commission législation a émis l'avis suivant lequel : un joueur ne peut être aligné dans une équipe d'un club dans la série au sein de laquelle il officie comme coach dans une autre équipe.

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

10. Approbation des conventions et nominations faites par le Conseil d'Administration :

10.1. Approbation des modifications apportées à la convention AWBB VBL :

Le président rappelle les rétroactes des modifications apportées

La présente convention qui lie l'AWBB et la VBL et qui contient un certain nombre de dispositions appelées à assurer la promotion du basket-ball, le respect des droits de leurs clubs et de leurs membres respectifs et à définir leurs relations mutuelles date u 1^{er} juillet 2002.

Son application a fait l'objet d'une certain d'adaptations toujours concertées et publiées dans l'organe officiel, la new's letter.

Compte tenu de l'évolution des structures des instances qui régissent le Basket-ball en Belgique, la FRBB, la BLB, la VBL et l'AWBB., de certaines décisions judiciaires ou arbitrales, du caractère dépassé de certaines dispositions, il a été décidé de reconsidérer le texte de la convention et de le remplacer par le présent document.

Au nom des conseils d'administration de l'AWBB et de la VBL, les signataires se sont finalement accordées sur les adaptations à la convention de 2002 lors d'une dernière réunion qui eut lieu le 29 mai 2006.

Interventions :

Richard Brouckmans (Liège) : Le point 3.5. : Il s'interroge s'il ne faudrait pas faire la distinction entre joueur professionnel et amateur.

JP Delchef (Président): la précision sera apportée au texte.

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

10.2. Confirmation de la nomination des organes judiciaires :

JP Delchef (Président) : Il faut compléter la liste avec le nom de Monsieur Jacques Meurice (comité provincial de discipline de Namur)

Il souhaite également exprimer ses remerciements au Procureur général pour 'établissement du tableau d'éligibilité

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

11. Interpellations et motion de confiance :

Néant

12. Modification des statuts de l'asbl et ROI (par urgence) :

12.1. Article PA 75bis

12.2 Article PA 78

12.3. Article PA 81

12.3 Article PA 83

Un seul vote est proposé pour ces quatre articles qui concernent des dispositions dont le principe (PC 75Bis) avait déjà été adopté lors de l'assemblée générale du 25 mars 2006 mais l'article devait faire l'objet d'une nouvelle rédaction.

Les autres dispositions reprennent des conséquences qui en découlent

Interventions :

G Trausch (Namur) : 4 me paragraphe. Concernant le cumul des fonctions. Il suggère le remplacement de « des » par « une » (fonction).

JP Delchef (Président) propose le vote sur le principe en invitant la commission législative se pencher sur cette dernière adaptation.

Jean Counasse (Liège) demande une information par rapport au PA 81 (quelle est raison qui dicte que la première section prendre le matricule bis).

JP Delchef (Président): Il s'agit d'une question de facilité vu que la section bis est celle qui devra comporte le moins de changements.

Vote : Pour 30 Contre 0

JP Delchef (Président) informe l'assemblée générale que nous avons reçu les félicitations de l'administration sur l'instauration de cet article.

Guido Blesgen (Liège) : remarque par rapport à la newsletter et dans la manière de le formuler. Selon lui le texte publié était prématuré et prêtait à confusion.

D Dhaene (Présidente de la Commission Législative) a demandé de l'incorporer dans la newsletter parce que les délais pour l'introduction des listes mécanographiques doivent être respectés. Ceci a permis à tous les clubs qui le souhaitaient d'être à temps.

W. Deward (liège) : Il rappelle à l'assemblée générale que le principe avait été voté lors de l'assemblée générale du mois de mars.

12.5. Article PC 53.4 :

Interventions : Néant

Précision suivant laquelle au début de la saison un joueur ne peut être inscrit que sur une seule liste de joueurs.

Vote : Pour 30 Contre 0

12.6. Article PM 7ter :

Interventions : Néant

Vote : Pour 30 Contre 0

12.5. Article PM 9

Réécriture de l'article pour transmettre aux clubs un article beaucoup plus clair suivant la décision de l'assemblée générale du mois de mars 2006.

JM Bellefroid (Liège) : supprimé le plus dans le dernier § de la première page .(toiletage)

Vote : Pour 30 Contre 0

12.6. Article PC 35 : montants au TTA

Provinciales : 10 €

Régionales : 20 €

Nationales : 50 €

1 Nat MM : 100 €

Interventions : Néant

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

13. Championnat régional 2006 -2007 modalités de montée et descente :

13.1. Compétition régionale Messieurs

Interventions : Néant

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

13.2. Compétition régionale Dames

J. Monsieur présente la motivation des modifications apportées

Interventions : Néant

Vote : Pour 29 Contre 1 Abstention : 0

14. Approbation du tableau PA 32 :

Le Président informe l'Assemblée générale que tableau sera communiqué dans les meilleurs délais mais qu'aucune modification ne semble devoir être prévue pour la structure de la prochaine assemblée générale de novembre 2006.

15. Admission, démission, radiation de clubs et de membres :

J Counasse (Liège) : il serait utile de préciser que pour les clubs qui fusionnent vu qu'un des deux numéros de clubs doit disparaître.

JP Delchef (Président) : On pourrait donc compléter le point à l'ordre du jour en ajoutant le point fusion afin d'acter de manière certaine la disparition d'un matricule de club pour cause de fusion.

Vote : Pour 30 Contre 0 Abstention : 0

16. Élections

16. Réélection de messieurs Collard M, L. Lopez et J. Ringlet

La réélection de 3 administrateurs est soumise au suffrage de l'assemblée

16.1. Constitution du bureau de dépouillement :

1 Membre du Conseil d'Administration : A. Kaison

5 parlementaires : A Debatty (Liège), P Flament (Bxl BW), Fernand Coibion (Namur), F Appels (Hainaut) et Joseph Didier (Luxembourg)

Résultat des élections :

30 bulletins dans l'urne.

30 bulletins valables

Michel Collard	:	29 voix pour	1 contre
Lucien Lopez	:	27 voix pour	3 contre
Jacques Ringlet	:	30 voix pour	0 contre

17. Divers :

Le Président souhaite rendre un vibrant hommage à Monsieur Jean Counasse (Liège) qu'il conclut comme suit :

« *Mais attention mes petits amis
Il y a mon petit doigt qui me dit
Que soit au BC Liège ou à Fléron évidemment
Un peu, beaucoup, passionnément*

*Notre ami, Jean veillera à ce que sa bible, nos statuts
Restent écrits sans faute, sans vice de forme, mais avec vertu. »*

Remerciements du Président enfin à l'ensemble de l'Assemblée générale pour la sérénité des débats qui ont animé toute la durée de l'Assemblée générale.

Il souhaite d'excellentes vacances à tous.

Yvan Slangen
Secrétaire général

Jean Pierre Delchef
Président